



Naturalisation - chercheur

Par **giucam**, le **24/11/2017** à **10:34**

Bonjour,

Je suis italienne et j'habite en France depuis un peu plus de deux ans. Je suis venue vivre à Paris avec un contrat de post-doc en recherche scientifique. Je suis à présent mariée à un français (depuis septembre de cette année).

Je souhaitais acquérir la nationalité française afin de continuer ma carrière dans la recherche ici, et je me demandais s'il existait une dérogation aux délais habituels pour une demande de naturalisation dans mon cas.

Merci,

Giulia